

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00104

Numéro SIREN : 480 258 342

Nom ou dénomination : 3G AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2022 sous le numéro de dépôt 3893

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
ACTIF IMMOBILISE						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	4 262	4 262		192		- 192
Fonds commercial	295 704		295 704	295 704		
Autres immobilisations incorporelles	15 428		15 428	15 428		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	16 131	12 561	3 570	3 370		200
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 421		6 421	5 952		469
TOTAL (I)	337 947	16 824	321 123	320 646		477
ACTIF CIRCULANT						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	196 914	13 450	183 464	180 707		2 757
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	202		202			202
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 279		14 279	28 617		- 14 338
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	225 723		225 723	266 821		- 41 098
Charges constatées d'avance	6 093		6 093	6 307		- 214
TOTAL (II)	443 212	13 450	429 762	482 452		- 52 690
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	781 158	30 274	750 885	803 098		- 52 213

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000 Euros)	300 000	300 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	5 040	3 000	2 040
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	219 323	210 570	8 753
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	57 973	40 793	17 180
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	582 336	554 363	27 973
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		4 000	- 4 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		4 000	- 4 000
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		100 000	- 100 000
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 631	1 366	265
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 883	51 041	29 842
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	18 805	27 129	- 8 324
. Organismes sociaux	23 976	20 687	3 289
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 851	2 574	4 277
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	32 909	34 714	- 1 805
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 495	3 248	247
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 978	- 3 978
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	168 548	244 736	- 76 188
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	750 885	803 098	- 52 213

3G AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social : Rue de la Blancherie - Aquilae - Immeuble Bistre
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
480 258 342 RCS BORDEAUX

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 FEVRIER 2022

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

././.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 57 973,40 euros ainsi qu'il suit :

Bénéfice de l'exercice	57 973,40 euros
A la réserve légale, une quote-part de 5%, soit	2 898,67 euros
Le solde à titre de dividendes aux associés, soit	55 074,73 euros
Dividende complémentaire prélevé sur le poste « autres réserve »	44 925,27 euros

Soit un dividende brut global de 100 000 euros, soit encore 333,33 euros par action.

Les dividendes seront mis en paiement ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (« PFU » ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Le montant éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués par la Société au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes versés	Montant éligible à l'abattement 40 %
30 septembre 2020	30 000 euros	30 000 euros
30 septembre 2019	/	/
30 septembre 2018	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 février 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

..J..

Certifié conforme
Le Président

